

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**DELIBERATION N° 04-2023
SOLLICITATION DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE ET DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR
GARONNE DANS LE CADRE DE DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Le mercredi 18 janvier 2023 à 18h, le comité syndical s'est réuni à la salle de la cheminée de LAROIN, sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 12 janvier 2023

Etaient présents (17 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	CAPERAN	Michel	Titulaire
	DENAX	Jean-Marc	Titulaire
	DUDRET	Victor	Titulaire
	MARQUE	Bernard	Titulaire
	MORLAS	Claude	Titulaire
	VERDIER	Yves	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	DUCOS	Gérard	Titulaire
	LABOURDETTE	Michel	Titulaire
	LAURIO	Michel	Titulaire
	LEVEQUE	Gilles	Titulaire
	TOULOUSE	Jérôme	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CAPERET	Alain	Titulaire
	CAZET	Michel	Titulaire
	LAFFITTE	Jean-Jacques	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN	MASSIGNAN	Bernard	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT BEARN	HONDET	Henri	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES	LALANNE	Patrice	Titulaire

Etaient excusés et avaient donné pouvoir (2 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	BOURDAA	Bruno	Titulaire
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARDES LOURDES PYRENEES	BEGORRE	Marc	Titulaire

Etaient absents ou excusés (13 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	BERNOS	Michel	Titulaire
	CAZENAVE	Jérôme	Titulaire
	LARRIEU	Didier	Titulaire
	PEDEFLOUS	Roger	Titulaire
	POURTAU	Xavier	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ	ARRIAU	Philippe	Titulaire
	BIROU	Daniel	Titulaire
	GENNEVOIS	Anne-Lise	Titulaire
	SENSEBE	Jean-Jacques	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CASTAIGNAU	Serge	Titulaire
	VIGNAU	Hubert	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN	SOUSBIELLE	Henri	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS	DUPONT	Bernard	Titulaire

Assistaient également à la réunion : Luc BERNIGOLLE - Technicien GeMAPI, Camille FORNER – Chargée de mission PAPI, Eric LOUSTAU – Ingénieur eau et milieux aquatiques, Henri PELLIZZARO - Directeur, Loïcia PRAT – Responsable administratif et financier, Maxime PRAT – Technicien GeMAPI, Guillaume TOURNADRE – animateur prévention des inondations, personnel du SMBGP

Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du CGCT) : Monsieur Bernard MARQUE

Objet : Sollicitation de la Région Nouvelle-Aquitaine et l'agence de l'eau Adour Garonne dans le cadre de demandes de subventions

Le Président indique au comité syndical que conformément à la délégation que ce dernier lui a donnée, il va solliciter la Région Nouvelle-Aquitaine et l'agence de l'eau Adour-Garonne pour l'octroi de subventions concernant différentes opérations :

- programme 2023 de gestion du gave de Pau (restauration végétale, gestion d'atterrissements, ouverture de chenaux, enlèvement d'embâcles, reconnexion d'annexes hydrauliques, etc.)
- programme de gestion 2023 de la Baïse et du Luzoué, de l'Agle et de l'Aulouze, du Lagoin et de la Mouscle, du Luz et du Gest, du Neez et du Soust, de la Juscle et de Las Hies, ainsi que d'autres affluents sous DIG Warsmann (enlèvement d'embâcles, restauration végétale et gestion de la végétation en fond de lit)

Il explique que dans ce cadre, la Région demande une délibération du comité syndical identifiant précisément les projets et les plans de financement correspondants.

Par conséquent, le Président demande au comité de bien vouloir délibérer en ce sens.

Le comité syndical, après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le lancement par le Syndicat des opérations susvisées,

CONFIRME la délégation donnée au Président pour déposer des dossiers de demandes de subventions,

APPROUVE les plans de financement tels que présentés ci-dessous :

TABLEAUX RECAPITULATIFS OPERATIONS ET PLANS DE FINANCEMENT PREVISIONNELS

Type d'opération	Montant HT	Montant TTC	Organisme sollicité	Taux	Montant
Prog. 2023 de gestion du gave de Pau	416 666,66 €	500 000,00 €	AEAG	50% du TTC	250 000,00 €
			CRNA	20% du TTC	100 000,00 €
Total subventions					350 000,00 €
Total autofinancement					150 000,00 €
Total					500 000,00 €

Type d'opération	Montant HT	Montant TTC	Organisme sollicité	Taux	Montant
Prog. 2023 de gestion du bassin de l'Ousse	12 500,00 €	15 000,00 €	AEAG	50% du TTC	7 500,00 €
			CRNA	20% du TTC	3 000,00 €
Total subventions					10 500,00 €
Total autofinancement					4 500,00 €
Total					15 000,00 €

Type d'opération	Montant HT	Montant TTC	Organisme sollicité	Taux	Montant
Prog. 2023 de gestion des bassins Baïse et Luzoué	41 666,66 €	50 000,00 €	AEAG	50% du TTC	25 000,00 €
			CRNA	20% du TTC	10 000,00 €
Total subventions					35 000,00 €
Total autofinancement					15 000,00 €
Total					50 000,00 €

Type d'opération	Montant HT	Montant TTC	Organisme sollicité	Taux	Montant
Prog. 2023 de gestion des bassins Agle-Aulouze	41 666,66 €	50 000,00 €	AEAG	50% du TTC	25 000,00 €
			CRNA	20% du TTC	10 000,00 €
Total subventions					35 000,00 €
Total autofinancement					15 000,00 €
Total					50 000,00 €

Type d'opération	Montant HT	Montant TTC	Organisme sollicité	Taux	Montant
Prog. 2023 de gestion des bassins Geule-Henx-Clamondé	4 166,66 €	5 000,00 €	AEAG	50% du TTC	2 500,00 €
			CRNA	20% du TTC	1 000,00 €
Total subventions					3 500,00 €
Total autofinancement					1 500,00 €
Total					5 000,00 €

Type d'opération	Montant HT	Montant TTC	Organisme sollicité	Taux	Montant
Prog. 2023 de gestion des bassin Lagoin-Mouscle	33 333,33 €	40 000,00 €	AEAG	50% du TTC	20 000,00 €
			CRNA	20% du TTC	8 000,00 €
Total subventions					28 000,00 €
Total autofinancement					12 000,00 €
Total					40 000,00 €

Type d'opération	Montant HT	Montant TTC	Organisme sollicité	Taux	Montant
Prog. 2023 de gestion des bassins Luz-Gest	41 666,66 €	50 000,00 €	AEAG	50% du TTC	25 000,00 €
			CRNA	20% du TTC	10 000,00 €
Total subventions					35 000,00 €
Total autofinancement					15 000,00 €
Total					50 000,00 €

Type d'opération	Montant HT	Montant TTC	Organisme sollicité	Taux	Montant
Prog. 2023 de gestion des bassins Neez-Soust	70 833,33 €	85 000,00 €	AEAG	50% du TTC	42 500,00 €
			CRNA	20% du TTC	17 000,00 €
Total subventions					59 500,00 €
Total autofinancement					25 500,00 €
Total					85 000,00 €

Type d'opération	Montant HT	Montant TTC	Organisme sollicité	Taux	Montant
Prog. 2023 des bassins Juscle-Hies	25 000,00 €	30 000,00 €	AEAG	50% du TTC	15 000,00 €
			CRNA	20% du TTC	6 000,00 €
Total subventions					21 000,00 €
Total autofinancement					9 000,00 €
Total					30 000,00 €

Type d'opération	Montant HT	Montant TTC	Organisme sollicité	Taux	Montant
Prog. 2023 des bassins Làa-Geü	1 666,66 €	2 000,00 €	AEAG	50% du TTC	1 000,00 €
			CRNA	20% du TTC	400,00 €
Total subventions					1 400,00 €
Total autofinancement					600,00 €
Total					2 000,00 €

Total opérations TTC	827 000,00 €
Total subventions AEAG	413 500,00 €
Total subventions CRNA	165 400,00 €
Total autofinancement	248 100,00 €

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Président

 Syndicat Mixte du Bassin du
 GAVE DE PAU

Michel CAPERAN